





## MOT DU PRESIDENT

Le numéro 21 de notre "Note d'Information" paraît au moment où la préoccupation majeure de la Fédération des Associations des Anciens Fonctionnaires Internationaux (FAAFI) et de ses associations membres, dont la nôtre, est la préparation de la tenue et la participation à la 47<sup>ème</sup> session du Conseil qui doit se tenir à Rome du 20 au 25 juillet 2018. Cette session sera particulièrement marquée par deux faits importants :

- le premier est le changement prévisible au niveau de la Présidence de la Fédération. En effet, la Présidente Linda Sapatelli qui achève sa quatrième année de mandat devrait, conformément aux dispositions règlementaires de la FAAFI, céder ce poste au moment où notre structure faitière traverse des zones de turbulence.
- Le second concerne les changements qui pourraient intervenir au niveau des procédures concernant (a) la sélection du Secrétaire, (b) la composition du Bureau au niveau des postes de Vice-Présidents, (c) le rythme des élections et (d) la durée des mandats des membres du Bureau.

Par ailleurs, la 47<sup>ème</sup> session du Conseil devrait enregistrer l'adhésion d'une ou deux nouvelles associations grâce aux actions de notre association à travers son Président. Ainsi et à cet effet, les dossiers de demande d'adhésion de l'AAFNU-Madagascar et l'AAFNU-Mauritanie seront appréciés par le Conseil.

Malgré l'extrême importance de cette session, notre association y sera malheureusement moins représentée au niveau de la taille de sa délégation. Alors que pendant cinq ans de suite celle-ci était toujours composée de deux personnes, cette année elle n'en comportera qu'une en la personne de son Président Adama Pierre Traoré. Il faut espérer que cette situation de sous-représentation n'impactera pas sera corrigée dès l'année prochaine pour les prochaines sessions.

Dans tous les cas, il est heureux de noter que ceci n'influe en rien sur les performances internes du Comité de Gestion. Ainsi, depuis la parution de la dernière Note d'Information en fin avril 2018, celui-ci a non seulement réussi à organiser l'Assemblée générale annuelle de l'association conformément à ses textes règlementaires mais aussi a pu apporter efficacement son assistance aux retraités en général et à ses membres en particulier. A cet égard, le CG est, par exemple, effectivement intervenu avec succès pour le rétablissement du paiement d'une pension suspendue et a permis l'obtention d'une aide financière du Fonds de secours de la Caisse des Pensions pour un membre suite à des dépenses élevées difficilement supportées dans le cadre des obsèques/funérailles d'un bénéficiaire de la Caisse.. En outre, le CG a pu établir, à travers une visite de courtoisie, des contacts avec le nouveau Représentant du Programme alimentaire Mondial (PAM) au Burkina Faso.

Finalement, l'Association, grâce au dynamisme et à la détermination du Comité de Gestion, poursuit sereinement sa marche. Toutefois, il a toujours besoin du soutien et de la participation de tous ses membres dans le constant esprit de "*la solidarité pour tous et par tous.*"

**Adama Pierre TRAORE**

**Président, AAFNU-BF**

## INTRODUCTION

En raison de la longueur des éléments rapportés dans le numéro précédent de notre Note d'Information, certaines activités réalisées au cours du premier trimestre de 2018 avaient été volontairement reportées. Il en est donc tenu compte dans la présente édition qui porte sur : (i) la sortie de Loumbila, (ii) la rencontre avec la Représentante Résidente de l'UNFPA, (iii) la rencontre avec le Représentant du PAM, (iv) la participation du Président à la réunion du Bureau de la FAFI et (v) l'Assemblée générale annuelle. La page des retraités, les nouvelles adhésions et la rubrique de nos joies et peines complètent ce numéro 21 de la Note d'Information.

### I. LA SORTIE DE LOUMBILA

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'activité 2017-2018, le Comité de Gestion de l'AAFNU a organisé au profit de ses membres, le 24 février 2018, une sortie récréative et conviviale à Loumbila. Celle-ci a permis aux 28 participants adhérents et dépendants inclus, de visiter le Musée de l'Eau, le Complexe de formation de la Croix Rouge Burkinabé, la Ferme Napoko et de faire une escale à l'Orphelinat Ste Thérèse.

Le musée de l'Eau. Il a été fondé par M. SAMOURA Alassane, socio-anthropologue ayant travaillé dans des institutions intervenant dans le secteur de l'eau. La visite dans l'établissement a permis aux participants de : (i) suivre une présentation des différentes thématiques relatives à l'eau à travers les civilisations (concepts, symboliques, dictons, proverbes, relations avec la météorologie, assainissement, etc.) ; (ii) voir les moyens d'extraction, de transport et de conservation de l'eau à travers le temps et les civilisations, (iii) tester leurs aptitudes de sourcier avec divers instruments (pendule, branchette, rayon de bicyclette); (iv) faire des parties de jeu en rapport avec l'assainissement ; (v) et de passer en revue les nombreuses pièces collectionnées par M. SAMOURA. Les participants ont pris un réel plaisir à la visite de ce musée de plein air malgré la fine pluie qui tombait ce jour-là sur Loumbila.



*Les membres de l'AAFNU-BF apprenant à devenir sourciers*

Le complexe de la Croix Rouge. Initié par la Croix Rouge Burkinabé, avec un financement de la Principauté de Monaco, ce projet vise à renforcer les capacités d'intervention de la Croix Rouge à travers une amélioration de ses ressources financières. C'est un chantier en construction, lancé par le Prince Albert II lors de sa visite en janvier 2018 au Burkina, que les participants ont eu à visiter. On y distingue des infrastructures d'hébergement et de restauration (chambres et bungalows) d'un niveau d'hôtel 3 étoiles, dont certaines sont logées dans des conteneurs en R+2, une salle de conférences de 150 places, une piscine semi-olympique pour la formation des secouristes, un espace d'une superficie d'un hectare pour des cultures maraichères dont les produits alimenteront la cuisine du restaurant. L'Hôtel Azalaï a la charge de l'exploitation du volet hôtel restaurant, dont il suit les travaux d'exécution au jour le jour, tandis que le volet maraîchéculture sera confié aux groupements villageois de la localité avec l'encadrement de M. Moussa OUEDRAOGO, ancien cadre de l'INERA à la retraite et promoteur de la ferme Napoko. Les infrastructures d'hébergement hors des conteneurs sont réalisées de manière à pouvoir assurer une climatisation à moindre coût. La fin des travaux est prévue pour novembre 2018, et selon Mme Larissa TOE, chef du projet qui servait de guide, tout le monde sans exclusive, pourra y avoir accès.



*Une vue de l'infrastructure principale du complexe*

La ferme Napoko. Elle est née de l'initiative du Dr OUEDRAOGO Moussa ancien cadre de l'INERA. C'est une ferme agro-bio-écologique implantée sur un terrain dénudé et latéritique. Mais grâce à des systèmes originaux d'enrichissement du sol (« briques hors sol », « buttes sandwichs ») alliés à l'utilisation du compost et les traitements à base de plantes aromatiques, le Dr OUEDRAOGO, avec l'appui de son épouse, institutrice à la retraite, parvient à produire des fruits et légumes 100% bio et élever des volailles (poulets, canards, dindons, oies) et des ruminants (bovins et ovins) dont les déjections servent à alimenter



le bio digesteur. Ce dernier, outre le fait qu'il est un adjuvant pour la fertilisation du sol, produit le gaz utilisé pour la cuisine. M. Ouédraogo s'occupe de la production maraîchère et de l'élevage des ruminants et Mme Ouédraogo des volailles. Et pour marquer sa non dépendance des services publics d'eau et d'électricité, la ferme dispose d'un système de production d'énergie solaire qui assure le fonctionnement de la pompe du forage, l'éclairage et le fonctionnement des réfrigérateurs. Les productions de la ferme servent à l'alimentation de la famille et, sur demande contre paiement, aux hôtes de passage. Ce fut le cas pour les participants à la sortie qui ont bien apprécié le repas qui leur a été servi. À la fin de la visite, certains participants sont repartis avec des légumes soit achetés soit offerts par M. et Mme OUEDRAOGO.



*Les participants attentifs aux explication du Dr OUEDRAOGO*

**L'Orphelinat Ste Thérèse.** L'escala à l'Orphelinat Ste Thérèse a permis (i) d'avoir des échanges avec les responsables de l'institution sur les objectifs de celle-ci, leurs moyens d'action et principales préoccupations; (ii) de rencontrer les pensionnaires de la pouponnière; (iii) de remettre des dons de l'Association comprenant des vivres, du savon, des vêtements et de l'argent (collecté spontanément sur place) pour aider au fonctionnement de l'Orphelinat; et (iv) d'acheter les gâteaux, pains spéciaux et pizzas produits par les religieuses.



*Remise de dons de l'AAFNU-BF à l'Orphelinat*

Tel que l'exprime l'un d'entre eux dans le message ci-dessous encadré adressé au Secrétaire général, les participants ont manifesté leur grande satisfaction par rapport à cette sortie.

*« ..... je viens exprimer à toi et tout le Comité de gestion, mes sincères félicitations pour la parfaite organisation de la visite sur le terrain du samedi 24 février. J'ai personnellement pris beaucoup de plaisir en participant à cette sortie. La visite des différents sites ainsi que les échanges que nous avons eus avec les différents responsables au niveau de chaque site m'ont beaucoup édifié. J'ai beaucoup apprécié l'ambiance qui a régné au niveau de notre groupe. La participation des membres des familles a beaucoup contribué au succès de la visite grâce aux interactions que nous avons eues. Celle-ci mérite d'être encouragée pour les futures sorties. Enfin nous devrions tout faire pour assurer une plus forte mobilisation des membres pour les prochaines visites.*

## **II. RENCONTRE DU CG AVEC LA REPRESENTANTE RESIDENTE DE L'UNFPA**

Le 21 mars 2018, une délégation du Comité de Gestion (CG) de l'AAFNU-BF, composée du Président, Adama Pierre TRAORÉ, du Secrétaire général, Joseph KABORÉ, de la Trésorière générale adjointe, Célestine OUEDRAOGO et de Julien DABOUÉ, Secrétaire à l'Information et à la communication, a rencontré, la Représentante Résidente de l'UNFPA au Burkina, Dr Edwige ADEKAMBI DOMINGO. Celle-ci était accompagnée, pour la circonstance, de deux membres de l'Amicale des personnels de l'UNFPA, à savoir Dr Djeneba SANON et Mme Mariam THIAM. D'une visite de courtoisie au départ, la visite a été également une visite d'au revoir à la Représentante qui était en fin de mission au Burkina.

Après les présentations d'usage, le président a fait une esquisse succincte des objectifs de l'Association, décrit ses activités courantes, indiqué l'implication de l'association dans la résolution des problèmes de pension de personnels des Nations Unies à Ouaga et dans la mise en place d'associations-sœurs autant en Afrique qu'ailleurs dans le monde. Il a souligné la disponibilité des membres de l'Association, qui regorge de multiples expertises, à apporter sa contribution aux actions de l'UNFPA dans le cadre d'éventuelles consultations. Il a terminé par une doléance consistant à voir l'UNFPA contribuer à la reproduction en nombre raisonnable de copies de certains numéros de la **Note d'Information** de l'AAFNU-BF pour en faciliter la diffusion auprès des membres qui n'ont pas accès à la version électronique. De son côté, Mme ADEKAMBI DOMINGO a exprimé son grand intérêt pour l'AAFNU-BF qu'elle découvre malheureusement au moment de la fin de sa mission au Burkina. Elle a toutefois promis d'en faire part à son

successeur. Elle a ajouté que l'UNFPA pourrait, dans le cadre d'un partenariat soutenu, avoir des échanges utiles avec les aînés de l'AAFNU-BF sur certaines thématiques d'actualité (par exemple les « dividendes démographiques »). Ceci pourrait se faire à travers l'organisation de conférences communes. S'agissant de l'aide de l'UNFPA pour la reproduction éventuelle de documents pour l'AAFNU-BF, elle a indiqué que cela ne devrait pas poser de problème et invité ses collaboratrices à en informer son successeur qui devrait bientôt arriver.

Faisant suite à l'intervention de la Représentante Résidente, Mme THIAM, présidente de l'amicale du personnel, a indiqué l'entière disponibilité de l'Amicale à travailler en partenariat avec l'AAFNU-BF. À cet effet, elle a dit qu'elle était prête à partager le programme d'activités de leur Amicale avec l'AAFNU-BF. De façon concrète, et pour faciliter les communications, la Représentante a proposé d'inclure dans la flotte de l'UNFPA, tout ou partie des membres de notre Comité de Gestion. Ceci lui permettrait en même temps d'être informé sur les questions de sécurité. Elle a également soulevé le cas d'un chauffeur à la retraite qui rencontre des difficultés relatives à sa pension. Le Président a affirmé la disposition de l'AAFNU-BF à contribuer à la résolution de ces difficultés.

Pour terminer, il a été convenu que notre Comité de Gestion serait informé de l'arrivée du nouveau (ou de la nouvelle), Représentant(e) Résident(e) en vue d'organiser une réunion de prise de contact rapide de l'Association avec lui/elle.



*Photo de famille à l'issue de la rencontre*

### **III. RENCONTRE DU CG AVEC LE NOUVEAU REPRESENTANT DU PAM**

Le 25 mai 2018, une délégation du CG de l'AAFNU-BF, composée du Vice-Président, Marcel BONZI, du Secrétaire général, Joseph KABORÉ et de Julien DABOUÉ, Secrétaire à l'Information et à la communication, a rencontré, le nouveau Représentant du PAM au Burkina, Monsieur David BULMAN, pour une visite de courtoisie

Après les présentations d'usage, le Vice-président a fait une esquisse succincte des objectifs de l'Association, décrit ses activités courantes et indiqué son implication dans la résolution des problèmes de pension de personnels des Nations Unies à Ouaga ainsi que dans la mise en place d'associations-sœurs en Afrique et ailleurs dans le monde. Il a souligné la disponibilité des membres de l'Association, qui regorge de multiples expertises, à apporter leur contribution à la réalisation de certains programmes du PAM à travers d'éventuelles consultations. Il a terminé par une doléance à savoir la possibilité pour le PAM d'assurer la reproduction en quelques exemplaires de certaines Notes d'Information importantes afin de les mettre à la disposition des membres qui n'ont pas un accès à la version électronique. Son intervention a été complétée par des apports des autres membres de la délégation.

Monsieur BULMAN, s'est montré très intéressé par les activités menées par l'Association, notamment par celles relatives à la retraite et celles visant à créer des liens de solidarité et de convivialité entre les membres. Sur ce point, il a suggéré, entre autres, la promotion d'un service de bien-être par le sport de maintien, au sein du SNU et auquel pourraient adhérer les membres de l'AAFNU-BF et aussi l'ouverture d'une rubrique dans la note d'Information qui regrouperait les questions fréquemment posées sur la retraite. Il a par ailleurs dit la disponibilité du PAM à contribuer, en cas de besoin, à la reproduction de certains numéros importants de la Note d'Information de l'Association. Sur ce point, il a désigné Mmes Plastide KABORE et Léa BELEBAOGO comme personnes contact au sein du PAM pour l'AAFNU-BF.

### **IV. PARTICIPATION A LA REUNION DU BUREAU DE LA FAAFI**

Le Président, Adama Pierre TRAORE, a participé à la réunion du Bureau de la Fédération des Associations des Anciens Fonctionnaires Internationaux (FAAFI) qui s'est tenue à Vienne en Autriche du 16 au 18 avril 2018. L'ensemble des membres du Bureau, à l'exception du Secrétaire Jay Sundaresan excusé, y ont pris part. Les Présidents des deux Commissions permanentes (respectivement des questions de pensions et des questions d'assurance maladie) ainsi que le Président de l'Association de la FAO qui va recevoir la 47<sup>ème</sup> session du Conseil au mois de juillet 2018 ont également participé à la réunion.

Les travaux se sont déroulés autour d'un ordre du jour en dix points, à savoir :

**(1) Le rapport de la Présidente** : La Présidente a fait le point sur l'évolution de la situation depuis la 46<sup>ème</sup> Session du Conseil de la FAAFI en juillet dernier. Il est ressorti que les faits marquants avaient été : (a) la longue interview à laquelle elle avait été soumise avec Warren Sach de la part de l'OIOS avec une insistance particulière sur la Gestion de la Caisse, les retards de paiement des pensions à un nombre volontairement grossi de bénéficiaires et le rôle ainsi que la représentativité de la délégation de la FAAFI au sein du Comité mixte ; (b) la rencontre qu'elle avait eu avec le nouveau RSG sur les investissements. Le Bureau a convenu que des actions devaient être entreprises pour sauvegarder le rôle et la représentativité de la Fédération au sein du Comité mixte.

**(2) la proposition de révision des règles et procédures** : Ces propositions de révision portent principalement sur (a) les procédures d'introduction de thème de discussion dans l'ordre du Conseil ; (b) la composition du Bureau et la durée du mandat de ses membres ; (c) les procédures d'élection. Les discussions étaient basées sur un document préparé par Jerry Barton et Gerhard Schramek. Le Bureau a examiné et amendé le document qui sera soumis à la 47<sup>ème</sup> session du Conseil au mois juillet 2018.

**(3) L'examen de la lettre de la Présidente de la FAAFI-FAFICS Genève à la Présidente de la FAFICS** : La Présidente a exposé le contenu de ladite lettre dont les préoccupations principales étaient la perception de manigance pour éviter de tenir les réunions du Bureau à Genève et la contestation de l'introduction de nouvelles approches pour la sélection des candidats au poste de Secrétaire de la Fédération. Les discussions menées en interne et les contacts avec la Présidente de AAFI-FAFICS Genève ont permis de lever en partie les équivoques en plaçant les intérêts de la Fédération au-dessus de tout.

**(4) Les arrangements pour la sélection du Secrétaire de la FAAFI : nomination du panel et préparation du questionnaire d'interview, interview et discussion** : Le Bureau a mis en place un panel d'interview composé de trois Vice-Présidents (Jerry Barton, Warren Sach et Marashetty Seenappa) puis convenu des principaux sujets à aborder lors de l'interview. Ensuite, prenant acte du fait qu'un seul des

candidats avait fait le déplacement à Vienne, il a été convenu que celui-ci serait interviewé et que le second le serait juste avant le Conseil à Rome. Le Panel établirait alors un rapport qu'il exposerait devant le Conseil avant les élections.

**(5) La rencontre avec les représentants des participants de la Caisse au Comité mixte** : Au cours de cette rencontre, une revue d'ensemble de l'évolution du contexte financier mondial et ses potentiels impacts sur les fonds de la Caisse des pensions a été présenté. De même, des discussions concernant les problèmes actuels auxquels le Management de la Caisse fait face ont eu lieu.

**(6) rapport du Trésorier** : Le Bureau a pris note du rapport du Trésorier et discuter de l'aide financière accordée par la United Nations Federal Credit Union (UNFCU). Il a convenu que les modalités d'utilisation de ces fonds qui ne sont pas encore bien établies seraient examinées à sa prochaine réunion.

**(7) La revue des tâches des Vice-Présidents** : Le Bureau s'est attaché à mieux préciser les tâches à confier aux Vice-Présidents. Il a ainsi arrêté quatre domaines comprenant : (a) les membres (accroissement des adhésions individuelles et création de nouvelles associations) ; (b) la communication interne et externe de la FAFICS ; (c) le fonds d'urgence et de solidarité ; et (d) les relations de la Fédération avec la Caisse des pensions et les différentes structures législatives des Nations Unies. Le Bureau a également convenu que le cinquième Vice-Président n'aurait pas de tâche définie d'avance, mais resterait disponible pour toute activité supplémentaire imprévue, y compris dans le domaine des quatre autres Vice-Présidents.

**(8) La revue des résultats du sondage sur les problèmes posés pour la participation d'associations membres aux sessions du Conseil de la FAAFI** : Le Bureau a examiné les résultats de l'enquête qu'il avait décidé de mener lors de sa dernière réunion pour mieux identifier les principaux problèmes (manque de moyens financiers, d'intérêt, d'information sur la FAAFI etc.) qui empêchent certaines associations de prendre part aux sessions du Conseil. Il a noté que seules 4 réponses avaient été reçues et d'associations qui n'étaient pas à jour de leur cotisations. Le Bureau a tout de même identifié 4 associations membres à soutenir et arrêté les modalités pour que celles-ci en bénéficient, tout en

insistant sur la nécessité d'aller vite compte tenu des délais d'obtention des visas

**(9) Projet d'ordre du jour de la 47<sup>ème</sup> session du Conseil :** Le Bureau a convenu d'un ordre du jour provisoire en 13 points dans lequel le projet de révision des Règles de procédure figure en bonne place.

**(10) Questions diverses :** Deux questions ont été évoquées, à savoir :

(a) Les dispositions déjà prises pour la tenue de la 47<sup>ème</sup> session du Conseil à Rome. Le Président de l'Association de la FAO a fait le point dans le détail par rapport aux arrangements pour les locaux de réunion, les invitations pour l'obtention des visas, les dispositions relatives aux badges d'accès à la FAO, le personnel d'assistance du secrétariat, les repas et pour les activités sociales ;

(b) Les nouvelles associations : Avec un autre membre du Bureau, j'ai, en ma qualité de point focal pour la création de nouvelles associations, fait le point en évoquant les cas de l'Algérie, de la Côte d'Ivoire, de l'Espagne, de la Mauritanie, de Madagascar, de Panama et du Tchad.

## V. ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

L'Assemblée Générale (AG) annuelle de l'AAFNU-BF s'est tenue conformément à ses textes fondamentaux le 30 mai 2018 de 10h à 13h30 dans la salle de conférence du Centre d'Information des Nations Unies (CINU) à Ouagadougou. Trente-six (36) membres actifs, au nombre desquels l'ensemble des membres du Comité de Gestion (CG), y ont pris part.

L'AG a délibéré autour d'un ordre du jour en 4 points, à savoir :

**1. Adoption du Compte rendu de l'AG du 10 mai 2017 :** Le Président, a tout d'abord fait remarquer que le rapport de l'AG du 10 mai 2017 pour recueillir leurs amendements qui ont été insérés. Considérant ensuite que le rapport amendé avait été envoyé à tous les membres de l'Association, il a proposé son adoption. Le rapport a été adopté à l'unanimité.

**2. Examen et adoption du rapport d'activité du Président :** Ce rapport a été présenté par le Secrétaire général Joseph Kaboré pour la partie **activités** et le Président Adama Pierre Traoré pour la partie **observations et recommandations**. Il ressort que les principales activités réalisées depuis le 17 mai 2017 comprennent : (1) les permanences hebdomadaires du CG ; (2) les réunions mensuelles du CG ; (3) les activités de solidarité (4) l'assistance dans le domaine des pensions de retraite et du fonds de secours ; (5) les contacts avec le système des Nations Unies ; (6) les relations avec les associations de personnel ; (7) la

participation à la 46<sup>ème</sup> session du Conseil de la FAFICS ; (8) la participation à la 64<sup>ème</sup> session du Comité mixte de la Caisse des pensions ; (9) la participation à une réunion du bureau de la FAAFI ; (10) la publication de la Note d'information ; (11) l'organisation du pot de nouvel an ; (12) la préparation et l'organisation de la sortie de Loumbila ; (13) la contribution à la création de nouvelles associations.

Il ressort également du Rapport d'activité que :

(a) la cohésion et la solidarité au sein du CG se sont maintenues, (b) l'intérêt pour l'AAFNU-BF a continué à se renforcer, (c) le pot de nouvel an et la sortie de Loumbila ont eu de grands succès tout en révélant la nécessité de plus de mobilisation, (d) l'image de l'AAFNU-BF au sein de la Fédération a continué à se consolider, (e) le volume des dépenses de solidarité a commencé à avoir un poids sensible sur les ressources propres de l'Association, ce qui amené le CG à faire de nouvelles propositions en la matière pour l'avenir, (f) certaines activités comme la visite aux Ministres respectivement en charge des Affaires Étrangères et des Affaires sociales n'ont pu être réalisées.

Partant de ces constats, le rapport d'activités fait plusieurs recommandations dont celles de : (a) redéfinir les critères et modalités d'intervention de l'Association dans le cadre des actions de solidarité ; (b) reprendre contact avec les ministères en charge des Affaires Étrangères et de l'Action sociale ; (c) réaliser absolument une conférence dans le cadre de la journée internationale des personnes âgées ; (d) organiser dorénavant une AG budgétaire au mois de janvier ; (e) relancer l'association des anciens ambassadeurs en vue de formaliser le partenariat entre elle et l'AAFNU-BF ; et (f) de continuer à s'impliquer fortement dans les activités de la Fédération.

Après deux séries de questions-réponses accompagnées de quelques recommandations, l'Assemblée Générale, en félicitant le CG pour le travail accompli, a adopté le rapport par acclamation, y compris le document des propositions relatives au soutien à apporter dorénavant aux membres lors des événements sociaux.

**3. Examen et adoption des rapports financiers et du rapport des commissaires aux comptes :** Sous ce point de l'ordre du jour, l'Assemblée Générale a examiné, fait quelques recommandations et adopté trois rapports, à savoir :

(i). Le rapport financier 2017 qui dégage un résultat positif de SEPT CENT SOIXANTE DIX NEUF MILLE HUIT CENT SOIXANTE



QUATORZE (779 874) FCFA, au 31 décembre 2017.

(ii). Le rapport financier intérimaire janvier-avril 2018 qui indique un solde financier de NEUF CENT SOIXANTE DOUZE MILLE CENT SOIXANTE QUATORZE (972 174) FCFA.

(iii). Le projet de budget 2018, arrêté à QUATRE MILLIONS QUATRE CENT TRENTE TROIS MILLE TROIS CENT SOIXANTE (4 433 360) FCFA en recettes et TROIS MILLIONS SEPT CENT VINGT MILLE CENT DIX (3 720 110) FCFA en dépenses.

Les principales recommandations ont porté sur (a) un changement éventuel de banque pour le compte bancaire de l'Association, (b) une prospection des possibilités d'obtention de billets gratuits pour les participations aux réunions du Conseil de la FAAFI et (c) une amélioration de la présentation du budget.

(4) **Divers.** : Au titre des questions diverses, l'AG a décidé qu'elle serait représentée à la 47<sup>ème</sup> session du Conseil de la FAAFI prévue à Rome du 20 au 25 juillet 2018 par son Président Adama Pierre TRAORE auquel pourrait se joindre tout autre membre restant à identifier dans les dix jours prochains.

#### **VILA PAGE DU RETRAITE**

*Même si, comme chacun d'entre nous, vous êtes persuadés que la mort d'aujourd'hui est pour les autres, pensez tout de même à vos ayants-droits. À ce propos, nous reprenons ce rappel :*

*La pension de survivant(e) est payable à votre conjoint(e) si vous avez droit à une pension de retraite, à une pension de retraite anticipée, à une pension de retraite différée ou à une pension d'invalidité, et si le/la conjoint(e) survivant(e) était marié(e) à vous à la date de la cessation de service et est resté(e) marié(e) à vous jusqu'à la date du décès. La pension de survivant(e) est versée sous réserves de conditions liées, entre autres, à la durée du mariage (au moins 10 ans sans interruption), au divorce et certaines de ses clauses, à l'âge du survivant (40 ans) et de la production des documents obligatoires requis.*

*En règle générale, le montant de cette prestation est équivalent à la moitié de la pension de retraite à taux plein, de la pension de retraite ou de la pension d'invalidité qui était payable au/à la retraité(e). Ce montant est payable à vie et est ajusté par rapport au coût de la vie. Si la Caisse reçoit des documents nécessaires en bonne et due forme, le premier paiement se fait dans les 4 à 6 semaines.*

*Afin de faciliter la mise en place de la pension de survivant(e), il est recommandé (i) d'ouvrir dès à présent un dossier "pension de survivant(e)" et d'y verser le formulaire PENS. E.2 pré-rempli, le RIB de votre compte bancaire qui reçoit votre pension, la copie d'une pièce d'identité pour l'époux/épouse et les enfants de moins de 21 ans, la copie du Certificat de Mariage ou Livret de Famille, la copie du ou des jugement(s) de divorce le cas échéant; (ii) Envoyer dès maintenant à la Caisse des pensions une copie de la pièce d'identité de votre conjoint(e) et de votre Certificat de mariage ou du livret de famille.*

#### **Pensez-y et prenez action sans attendre**

#### **VILLES NOUVEAUX ADHERENTS**

Depuis le 30 avril, date de la parution de la Note d'Information N°20, deux adhésions ont été enregistrées. Il s'agit de :

- PELEDE Aminata, ancienne de l'OMS, et
- ILBOUDO Antoinette, ancienne de l'OMS APOC.

Le CG leur a souhaité la bienvenue dans l'Association.

#### **VIII. LES JOIES ET PEINES**

Depuis la parution du numéro 20 de la Note d'Information, aucune nouvelle concernant les joies n'a été portée à la connaissance du Comité de Gestion. Par contre, nous avons été informés du décès de COULIBALY Mody, frère aîné de COULIBALY Mamadou, Secrétaire à l'Organisation, à qui de nombreux membres ont adressé leurs condoléances. L'AAFNU a été représentée aux obsèques et au doua qui se sont déroulés à Bobo à travers ses membres résident dans cette ville.

Le CG présente ses vives condoléances à la famille COULIBALY éplorée tout en souhaitant que le défunt repose en paix.

\*\*\*\*\*